

SÉMINAIRE

Le rôle du droit dans la protection de l'environnement

Mercredi 30 mai 2018 de 14h à 17h30

France Stratégie — Salle de presse
20, avenue de Ségur — 75007 Paris

PROGRAMME

Quel est le rôle du droit dans la protection de l'environnement ? Que recouvre et qu'implique la responsabilité environnementale des entreprises ? Quelle est, en France et dans le monde, la place des entreprises dans la gouvernance environnementale ?

Dans le cadre de son groupe de travail « RSE et environnement », la Plateforme RSE souhaite dresser un état des lieux et formuler des propositions en matière de prévention et de réparation du préjudice écologique, dans l'entreprise et dans sa chaîne de valeur. Dans cette perspective, elle organise un séminaire conjuguant les différentes approches juridiques de ces enjeux, avec la participation de chercheurs spécialistes du droit de l'environnement et de la responsabilité.

14h00 ACCUEIL ET INTRODUCTION

Sylvain BOUCHERAND, président
de la Plateforme RSE

Kathia MARTIN CHENUT, chercheuse au CNRS,
Institut des sciences juridique et philosophique
de la Sorbonne

14h30 PREMIÈRE TABLE RONDE **Gouvernance environnementale : quelles articulations entre responsabilité des États et responsabilité des entreprises ?**

Yann KERBRAT, professeur des Universités
en droit international, École de droit de la Sorbonne

Pauline ABADIE, maître de conférences en droit
privé, Université Paris Sud

François-Guy TREBULLE, professeur
des Universités en droit privé et sciences
criminelles, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne
(sous réserve)

16h00 SECONDE TABLE RONDE

La responsabilité civile et pénale en matière environnementale : état des lieux et perspectives d'évolution

Mathilde HAUTEREAU BOUTONNET, professeure
en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon-3

Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRENE, maître
de conférences en droit privé à l'Université
de Strasbourg

Laurent NEYRET, professeur en droit privé à
l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

17h30 CONCLUSION